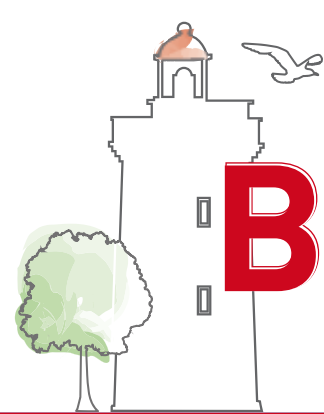




Buhez Plouzane

Journal d'information municipale

la vie de plouzané

Octobre 2011 | n°99

[DOSSIERS MUNICIPAUX]

P4

Les services de
l'Hôtel de Ville



P7

Camps d'été :
les jeunes à
la découverte
des Abers !

[VIE DE LA COMMUNE]

P10

On chante
à Plouzane



[LE DELLEC EN JUILLET]
UNE 10^e ÉDITION
HAUTE EN COULEUR P7



sommaire

Actualité	p3
Dossiers municipaux	p4
Vie de la commune	p8
Développement durable	p11
Vie économique	p12
Breton	p13
Patrimoine	p14
Expression libre	p15
Calendrier des Fêtes	p16

ÉDITO

Pennad-stur ☯

« L'alcool ? C'est pas interdit... »

« Les soirées trop arrosées ? On a été jeunes aussi... Encore aujourd'hui, nous sommes adultes mais on fait parfois des écarts... »

Qui d'entre nous n'a jamais entendu ou prononcé de telles phrases ?

Pouvons-nous encore nous permettre de telles tolérances lorsque celles-ci autorisent des comportements devenus aujourd'hui très dangereux ?

Le problème de l'abus d'alcool s'accroît chaque année. Il se constate dans des tranches d'âges de plus en plus jeunes, à tous les niveaux socio-culturels et avec des effets de plus en plus graves.

Chez les jeunes et les adolescents, le développement du « binge drinking » doit nous alerter. Ce terme anglo-saxon désigne des excès dont l'objectif n'est pas le plaisir de la fête, mais l'obtention la plus rapide d'un état d'ivresse. Ces comportements appellent bien des questions. Pourquoi ne pas savoir se divertir sans se saouler ? Comment arriver à de telles pratiques à un âge où l'on n'en mesure pas les conséquences ? Les poly-consommations, consistant à mêler alcool au cannabis ou aux médicaments, se développent avec les mêmes interrogations.

La violence qui accompagne bien souvent cette alcoolisation, est soit tournée vers les consommateurs eux-mêmes (paris stupides, comas éthyliques...) ou vers les autres (incivilités, gênes dans la ville, accidents de la route...). Elle s'exacerbe sous l'effet de l'alcool. Le produit sert parfois de prétexte au passage à l'acte.

Des vies sont en danger.

Le problème est social ; il est aussi sanitaire. Une étude a montré que la consommation d'alcool à un âge précoce entraîne une diminution de la matière grise dans plusieurs zones cérébrales.

Ces phénomènes de précocité et de démesure qui caractérisent les consommations d'aujourd'hui chez les jeunes sont dangereux. Ils nous interpellent tous car nous avons tous notre part de responsabilité. Ils doivent cependant alerter en premier lieu les parents, même si ceux-ci perçoivent avec une certaine impuissance le niveau inédit d'alcoolisation actuelle des jeunes.

Sans diaboliser ni tout excuser à ces jeunes souvent en quête d'identité, il est nécessaire que les parents se posent, non pas seulement en censeurs, mais surtout en responsables. Avec les acteurs qui œuvrent pour la jeunesse, notamment à travers des actions de prévention, chacune et chacun de nous devons nous opposer à ce fléau qui n'épargne personne et qu'il est nécessaire de combattre.

« C'est dans la jeunesse que se prépare l'avenir d'un homme »

Votre Maire

Bernard Rioual



Octobre 2011 - Numéro 99

Directeur de la publication :

Bernard Rioual

Rédacteur en chef :

Damien Deschamps

Coordination :

Nolwenn Bras

Création graphique :

Basilic Communication

Impression : L'iroise imprimeur

Publication imprimée
sur du papier PEFC,
selon les normes imprim'Vert.



ACTUALITÉ

A-nevez



DIVERTISSEMENT

CETTE ANNÉE, allumez votre culture !

Pour cette saison, la programmation culturelle de la Ville de Plouzané sort des sentiers battus en proposant des spectacles sous un jour différent. Arts de la rue ou culture bretonne, rap ou contes pour enfants : c'est encore mieux en vrai... et ça se passe près de chez vous !

Si le centre culturel François-Mitterrand continuera d'accueillir des spectacles tout au long de l'année, la commune s'est aussi associée à la Compagnie Dérézo pour vous faire (re)découvrir Plouzané de manière plaisante et insolite !

une compagnie, trois sorties

La Compagnie Dérézo, implantée à Brest depuis 2000, développe un théâtre poétique « hors des murs ». Elle se produit au cœur de la ville, au plus près de ses habitants.

Dans « Babel », le programme en trois tableaux qu'elle mettra en place à Plouzané, la créativité de Dérézo s'exercera dans tous les langages artistiques à travers trois courts spectacles joués à l'extérieur.

Trois divertissements originaux, sur-mesure, imaginés, créés, écrits, préparés dans la ville et avec les acteurs locaux. Trois parcours décalés dans trois espaces de vie de notre ville. Trois rendez-vous à partager, en décembre, avril et juin, autour des trois couleurs de notre emblème : vert, bleu et rouge.

histoires et musiques

L'ouverture de la saison « en salle » s'est faite avec un « come-back » puisque, 4 ans après sa première venue, Jérôme Commandeur nous a fait l'honneur et le plaisir de revenir sur les pas de ses débuts ! En novembre, nous écouterons les conteurs du festival « Grande Marée » : Frédéric



Arts de la rue : la Compagnie Dérézo proposera un parcours bleu, rouge...et vert.

Naud et Jean-Paul Mortagne captiveront les enfants avec « Les contes du loup qu'en dit long » et « Jean de l'Ours ». Achille Grimaud, quant à lui, s'adressera aux adultes avec « Le Braz et autres Breizh ».



Ouverture de haut niveau avec Jérôme Commandeur.

En décembre, une démonstration originale, « Théâtre d'Objet : mode d'emploi », émerveillera les enfants et surprendra leurs parents. C'est en breton et en français que débu-

tera 2012 avec « Ar Ger Vras – La grande ville », de la Compagnie Ar Vro Bagan, avant que le festival d'impro « Subito !! » ne vienne faire une escale en mars. En mai, ne manquez pas les deux concerts de « Télémak » et « Monkey B » : deux occasions de s'ouvrir au rap et à la musique pop !

Les « Rendez-vous Cinéma » tels que ciné-séniors, ciné-juniors, Festival du Film Court de Brest ou encore Mois du Film Documentaire ne sont que quelques-uns des autres moments culturels qui rythmeront la vie de Plouzané dans les mois à venir. Que vous veniez seuls ou entre amis, en famille ou avec vos voisins, vous êtes attendus nombreux ! Petits et grands, venez allumer votre flamme de culture !

en savoir plus

Le programme complet de la saison culturelle est détaillé dans le livret distribué mi-septembre dans la ville. Il est disponible en mairie et sur le site de la ville.



DOSSIERS MUNICIPAUX

Teuliadoù an Ti-Kê

MAIRIE

Les quatre pôles de L'HÔTEL DE VILLE

Au sein des locaux de l'Hôtel de Ville, ce sont 28 agents de la fonction publique territoriale qui développent le service communal et participent à la mise en œuvre de la politique municipale.



La réorganisation des services municipaux réalisée en 2010 a notamment conduit à une restructuration de la collectivité en 4 pôles : la Direction générale des services, le pôle « Citoyenneté », le pôle « Technique » et le pôle « Moyens » qui regroupe la Direction des finances et de l'informatique et la Direction des ressources humaines.

la direction générale des services : un pôle central

Interface entre les élus et les autres pôles, en collaboration quotidienne avec le maire, la Direction générale a pour objectif de mettre en application les décisions du maire et du conseil municipal, et d'assurer leur suivi. Elle organise et structure les pôles par la mise en œuvre et l'amélioration continue de procédures visant à sécuriser les actions et projets de la commune. À ce titre, le directeur général des services est épaulé par :

- Le Secrétariat général, qui a en charge les agendas du maire et de la collectivité, la gestion du courrier ainsi que le suivi des arrêtés et délibérations de la commune.

- La chargée de mission pour le développement des communications interne et externe, des relations publiques et de la promotion de la commune.

Responsable du personnel communal, la Direction générale encadre directement :

- La police municipale qui traite, en lien étroit avec le maire, tout problème de sécurité ou de salubrité sur le territoire,
- l'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, en vue de se conformer aux obligations en matière de conditions de travail et de prévention des risques au sein de la collectivité.

le pôle « citoyenneté » : un accompagnement de la population au quotidien

Les services du pôle « Citoyenneté » accompagnent les habitants de la cité plouzanéenne à tous les âges.

Le service « Accueil » répond aux demandes des usagers concernant leurs démarches administratives (actes d'état civil, archives) ou leurs démarches citoyennes (monde associatif, services au quotidien...).

Plusieurs structures permettent à chaque petit citoyen de trouver sa place dès son plus jeune âge.

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) met en relation les nourrices et les parents d'enfants.

La crèche qui ouvrira ses portes prochainement et qui sera gérée par l'association Don Bosco, offrira un mode de garde collectif régulier à côté de la halte-garderie.

Très vite, le petit citoyen peut s'inscrire en école publique et être accueilli en garderie ou en cantine. Adolescent, il peut rejoindre le Conseil Municipal Jeunes (CMJ), fréquenter les gymnases, suivre un cours de hip-hop ou de théâtre...

Dès l'enfance, et tout au long de sa vie, il a le loisir d'emprunter un livre ou un DVD à la médiathèque, de pratiquer la musique, d'apprendre l'informatique au médiapôle ou d'assister à un spectacle au centre culturel, au Dellec ou ailleurs. Ses engagements associatifs sont soutenus et encouragés.

Le pôle « Citoyenneté » régit aussi les temps forts de la vie civique : accueil, recensement, élections, carte d'identité... Il se situe ainsi pleinement au cœur de vie de la cité plouzanéenne.

Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale accueille les habitants en cas de difficultés sociales, physiques ou financières : aides pour la cantine, vacances des seniors, logement, information gérontologique...

le pôle « technique » : études et réalisations

Le pôle « Technique » regroupe au sein de l'Hôtel de Ville, le service « Urbanisme » et l'administration des services techniques.



Il répond à des problématiques concrètes et constitue aussi un lien indispensable vers les services de la communauté urbaine.

L'administration des services techniques coordonne l'entretien général des bâtiments communaux dans tous les corps de métier, soit par des interventions en régie, soit en sollicitant des entreprises privées. Elle participe aussi à l'organisation de manifestations municipales et veille à l'application des normes réglementaires sur les équipements (installations électriques, extincteurs...).

En ce qui concerne les compétences relevant de la communauté urbaine, elle est l'interlocutrice privilégiée des administrés de Plouzané pour relayer et garantir la prise en compte efficace des demandes d'aménagements dans les domaines de la voirie, des espaces verts et de l'éclairage public.

Le service « Urbanisme », quant à lui, apporte une aide aux habitants dans la préparation de leurs dossiers afin de réduire au maximum les délais de leur instruction par les services de Bmo. Il répond également aux nombreuses demandes de renseignements émanant des offices notariaux.

Enfin, il traite, en collaboration avec un maître d'œuvre extérieur, l'élaboration des dossiers de création des lotissements communaux et la commercialisation de leurs terrains.



Des agents pour votre service

la direction des finances et de l'informatique : un support essentiel

Composé de 4 personnes, dont sa directrice, la Direction des finances et de l'informatique apporte son expertise à l'ensemble des services communaux.

L'élaboration et l'exécution du budget de la collectivité s'effectuent en lien avec le Trésor Public et dans le respect des règles strictes de la comptabilité publique.

Il s'agit, chaque année, d'optimiser les recettes perçues par la mairie (impôts locaux, subventions de l'État et d'autres collectivités, taxes diverses...) afin d'améliorer les équipements et les services à la population, tout en limitant l'effort fourni par les contribuables.

Une personne a la responsabilité de la rémunération et du suivi des emprunts. Une autre est chargée de l'exécution budgétaire, c'est à dire du paiement des factures, de l'encaissement des recettes, de l'élaboration de tableaux de suivi, et de la réponse aux enquêtes statistiques.

Le technicien en charge de l'informatique s'occupe tant des postes de travail et des progiciels du personnel municipal, que des services innovants proposés à la population comme le pré-paiement en ligne pour la cantine, les bornes d'accès Wi-fi sur le territoire, etc. Ces équipements demandent une vigilance constante pour garantir leur caractère opérationnel. Il assure également la maintenance du parc informatique des écoles publiques de la commune.

>>>

le saviez-vous ?

À sa construction en 1975, le bâtiment de l'actuel Hôtel de Ville abritait non seulement la mairie mais aussi la gendarmerie, la Poste, une bibliothèque et un garage ! Même si depuis, chaque service s'en est allé occuper son propre bâtiment, l'édifice initial s'avère aujourd'hui insuffisant et inadapté au fonctionnement des services municipaux d'une ville de 12 000 habitants. Aussi, la municipalité a initié une réflexion sur le devenir de ce bâtiment public. Le projet de son réaménagement est une opération complexe qui impliquera la ville de Plouzané pour le bâti, et Bmo pour le domaine public aux abords. Dans un premier temps, un programmiste va s'employer à définir les besoins puis à proposer des solutions, un planning et une enveloppe financière.



DOSSIERS MUNICIPAUX

Teuliadoù an Ti-Kêr 🌀

MAIRIE (suite)

>>>

la direction des ressources humaines : législation et proximité

Pour mener à bien ses nombreuses missions, la Ville de Plouzané emploie près de 140 salariés. En mairie, deux personnes travaillent à la gestion de l'ensemble du personnel municipal. Il s'agit de suivre les demandes d'emplois et de stages, d'effectuer les recrutements et de déployer un plan de formation pour une évolution des compétences en fonction de celles du service public. Le suivi des carrières, les dispositions relatives aux arrêts et l'évolution des rémunérations sont également traités à ce niveau.

Coordonnant ces activités, le directeur des ressources humaines porte les projets de la municipalité comme celui de la réduction de la précarité. Il participe également, avec les élus et le directeur général des services, au dialogue social avec les représentants du personnel.

La Direction des ressources humaines organise le travail des employés communaux assurant l'entretien des écoles et des bâtiments de restauration scolaire et de garderie. Deux coordinateurs basés en mairie encadrent ces agents. Le coordinateur de l'entretien des locaux veille au bon état de

propreté des écoles, mais aussi des 17 000 autres m² de bâtiments municipaux, tels que salles de sports ou centres sociaux.

La coordinatrice de l'animation périscolaire travaille notamment à développer la valeur éducative du service aux enfants.

Ces agents ont pour première préoccupation, le bien-être des Plouzanéens dans leur commune. Ils œuvrent ainsi chaque jour pour un service public de qualité, conforme à la politique municipale et aux dispositions nationales.

SCOLAIRE

UNE RENTRÉE dans la cour des grands

Après les « grandes vacances », les enfants ont découvert ou retrouvé leurs classes d'école. Que se passe-t-il lorsque le professeur a refermé la porte ? Comment les élèves de CP vivent-ils leurs premiers pas dans le monde des grands ? Morceaux choisis d'une matinée à l'école de Kroas-Saliou.

Après quelques jours de classe, l'anxiété de la rentrée laisse place à l'attention. Les petits écoliers entrent dans l'univers de Ratus, le petit rat malicieux, et de Marou, son ami le chat. Sur le tableau noir on peut lire :

Jeu de 8 septembre

Ratus est un rat. Marou est un chat.

Les enfants apprennent à lire et à distinguer, de manière ludique et collective, les phrases écrites. Ils jonglent déjà avec les mots et leur place dans la phrase.

La concentration et l'application des enfants sont impressionnantes. Quel sérieux ! Puis vient le temps de

l'exercice individuel où chacun place ses mots sur l'ardoise en écoutant la phrase dictée par le maître.

Les premiers temps, les coups d'œil sur le voisin sont tolérés...

Cela ravive-t-il des souvenirs ? Très certainement ! Chaque élève prend confiance en lui et peu à peu, la classe avance dans la difficulté des exercices et tout ce petit monde devient autonome.

À peine rentrés à la maison, les petits entraînent les grands dans l'univers des lettres, des mots et des syllabes. Quant aux parents, ils ne l'avoueront peut-être pas, mais ils sont fiers des progrès de leurs enfants qui grandissent si vite !





VACANCES

FAIRE SA VALISE, partir et s'aérer l'esprit !

Sur l'initiative du Conseil Municipal Jeunes, deux mini-séjours ont été organisés par la municipalité de Plouzané. Ainsi, du 25 au 29 juillet et du 2 au 5 août, ce sont 24 ados qui ont pu profiter des joies du camping, sur la côte nord, à Landéda.

Une semaine avant le départ, tous les ados se sont réunis en mairie, avec David Salaun, du service jeunesse, et les animateurs Camille et Alan. C'est donc collectivement, qu'ils ont élaboré leur programme, prévoyant notamment une demi-journée de kayak sur l'Aber Wrach, des veillées, des jeux de plage, des promenades-découverte, des jeux de société... tout en gardant un petit côté « imprévu » !

Pour certains d'entre eux, c'était le premier séjour « loin de la maison » sans les parents... Découvrir le plaisir

de vivre ensemble et d'être solidaires, grandir en ouvrant sa vie à l'imagination, se construire des repères, respecter les règles de vie en collectivité, intégrer des limites, participer, choisir et décider... : toutes ces valeurs éducatives ont été les leurs pendant ces deux séjours. Étant acteurs de A à Z de leur séjour, le groupe a aussi préparé les repas, dont les menus avaient été élaborés par la cuisine centrale de Plouzané. Tout cela dans la bonne humeur ! Les ados ont adoré et en redemandaient : « Trop court ! » Ils souhaitent évidemment des séjours



plus longs pour l'année prochaine ! En parallèle, l'ouverture des gymnases et *La tête et les jambes* au Dellec ont connu encore une fois un réel succès durant tout l'été.

CULTURE

LE DELLEC séduit (aussi) les artistes !

Pour sa dixième édition, le *Dellec en juillet* a accueilli une pléiade d'artistes aux sensibilités affirmées et aux sonorités colorées. Si tous ont été séduits par la magie du site et la ferveur de son public, ils emportent chacun leurs propres souvenirs.

Pour *Country Side*, la surprise est venue des danseurs présents dans le public, décidant d'évoluer sur leur musique. Les treize musiciens de *Chili Con Carno* ont connu le même succès avec les couples qui s'initiaient aux pas de salsa. Ils ont aussi apprécié se produire de nuit pour partager leurs rythmes pétillants avec le public.

Le plus conquis a très certainement été le *Bagad de Lan Bihoué* qui semble avoir eu un véritable coup de foudre pour ce site, chargé d'histoire. Le Pen Bagad, le Major Renard a déclaré :

« C'est un endroit tout à fait particulier, dans lequel la musique traditionnelle bretonne, de surcroît jouée par des marins, a tout à fait sa place. » Les *Rois de la Suède* souhaitaient tout simplement « prendre un bol d'air iodé et vérifier que la beauté du paysage breton était comparable à celui de la Suède ! »

Les membres d'*Elista* étaient venus relever un défi : conquérir un nouveau public puisqu'il paraîtrait que le public breton serait le meilleur et le plus rock'n roll ! Peu avant le concert, découvrant la vue époustouflante,



Les membres d'Elista

ils regretteraient même d'avoir déjà choisi le visuel de leur prochain single, « *En regardant la mer* »... Enfin pour la dernière, cerise sur le gâteau ! *Mask Ha Gazh* et *Barrio Populo* ont connu le bonheur de jouer sur la scène naturelle, face au public, face à la mer ! Magique !



VIE de la COMMUNE

Buhez ar gumun ☯

FISCALITÉ

2011 : nouveaux avis d'imposition

La réforme des collectivités locales et la suppression de la Taxe Professionnelle ont conduit à des modifications importantes des impôts locaux. Celles-ci impacteront notamment la Taxe d'Habitation versée par les ménages, engendrant de nouveaux formulaires d'avis d'imposition.

À sa construction, un logement se voit attribuer par la Direction Générale des Impôts, une Valeur Locative (VL), fonction de critères tels que le confort, la surface, le style, la situation... de la maison. Cette VL sert de point de départ au calcul de la Taxe d'Habitation. Elle évolue chaque année selon un pourcentage voté par le parlement pour l'ensemble du territoire français (elle est aussi revue à chacune des modifications apportées au logement).

L'ensemble des valeurs locatives d'une commune permet de calculer sa Valeur Locative Moyenne (VLM). En 2011, la VLM de Plouzané est de 2 952€. Le calcul de la Taxe d'Habitation d'un

logement prend aussi en compte la situation de ses occupants et ce, à travers une politique d'abattements propre à chaque commune. Celle-ci consiste à déduire de la VL des « abattements » calculés en pourcentage de la VLM.

À Plouzané, la politique d'abattements est de « 15/10/15 » : chaque ménage bénéficie d'un abattement de 15% de la VLM (c'est l'« abattement général à la base »), plus 10% de la VLM par enfant de rang 1 ou 2, plus 15% de la VLM par enfant de rang 3 et plus.

La Taxe d'Habitation payée par le ménage occupant un logement est alors le montant obtenu après application

du taux d'imposition à la base ainsi calculée. En 2011, le taux d'imposition à Plouzané pour la TH est de 24,07%. Jusqu'en 2010 (colonne 1), un avis d'imposition de Taxe d'Habitation présentait 3 colonnes car 3 collectivités locales percevaient une TH : la commune, Bmo et le département. Chacune avait son propre taux d'imposition : celui de Bmo était de 3,08% et celui du département de 9,16%. Le département avait sa propre politique d'abattements (5/10/15) qui s'appliquait sur la VLM du département (2 900€). Ce n'était pas le cas de Bmo qui appliquait à chaque ménage la politique d'abattement de la commune où il résidait.

		1 •			2 •		3 •	
		Comm.	Interco	Dpt	Comm.	Interco	Comm.	Interco
A {	Valeur locative de l'habitation	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
	Valeur locative moyenne	2952	2884	2891	2952	2884	2952	2884
	Abattement général à la base	15%	15%	5%	15%	15%	15%	10%
B {	Abattement calculé	442	442	144	442		442	
	Abattement retenu par la réforme					219		65
	Par personne de rang 1 et 2	10%	10%	10%	10%	10%	10%	15%
	Nbre de personnes	2	2	2	2	2	2	2
C {	Abattement	20%	20%	20%	20%	20%	20%	30%
	Abattement calculé	590	590	578	590		590	
	Abattement retenu par la réforme					580		855
	D = A - B - C							
E {	Base nette d'imposition	1968	1968	2278	1968	2201	1968	2080
	Taux d'imposition	24,07%	3,08%	9,16%	24,07%	13,37%	24,07%	13,37%
F = D x E {	Cotisation	474	61	209	474	294	474	278
	Total Cotisations			744		768		752
	Frais de gestion		4,40%	32,74	1,00%	7,68%	1,00%	7,52%
	TOTAL			776		775		759

1 • Avis d'imposition 2011 fictif (si rien n'avait eu lieu)

2 • Avis d'imposition 2011 fictif (avec la seule réforme nationale)

3 • Avis d'imposition 2011 réel (avec réforme nationale et dispositions Bmo)



Enfin, un montant de frais de gestion était prélevé sur chaque feuille d'imposition par l'État en appliquant un taux (4,4%) au montant de TH. En 2011, trois changements importants interviennent.

transferts

Les départements ne perçoivent plus de Taxe d'Habitation et ce sont les intercommunalités (ici, Bmo) qui « récupèrent » leur part ainsi qu'une partie des frais de gestion. Ainsi le taux d'imposition de Bmo passera à 13,37% et celui des frais de gestion à 1%. L'application de ce jeu de transferts aurait entraîné des conséquences

inégaies selon les intercommunalités : hausses du montant final dans certaines d'entre-elles, baisse dans d'autres, comme à Bmo.

des abattements modifiés par un processus national

Le Parlement a légiféré pour que les contribuables qui auraient bénéficié d'une baisse du total final, aient des abattements amoindris, de manière à revenir au montant obtenu si le jeu de transferts n'avait pas eu lieu. (colonne 2).

Le supplément ainsi généré pour le contribuable ne sera pas perçu par Bmo : il alimentera un Fonds Natio-

nal (FNGIR) qui permettra aux contribuables qui auraient vu une hausse du total final, de bénéficier d'abattements rehaussés de manière, là aussi, à revenir à un montant obtenu si le jeu de transferts n'avait pas eu lieu.

une nouvelle politique d'abattements

La possibilité a aussi été donnée aux intercommunalités de choisir leur propre politique d'abattement.

Dans sa délibération du 14/09/2010, Bmo a ainsi adopté la politique d'abattement « 10/15/20 ». Elle s'appliquera sur la VLM intercommunale (2 884€) (colonne 3).

URBANISME

RENAISSANCE du parc Jacques-Brel

Depuis sa récente rénovation, le parc Jacques-Brel vit de nouveau au rythme des cris des enfants, des rencontres des mamans et des moments familiaux. Ce type d'espace étant de compétence communautaire, sa remise à neuf a été réalisée par la Direction Espaces Verts de Brest Métropole Océane, en collaboration avec les services techniques municipaux de Plouzané.

Un bel exemple de réalisation collective.

Le parc Jacques-Brel, situé rue de Bretagne, avait complètement perdu de son attrait, notamment en raison du manque d'équipements pour les jeunes enfants.



De nombreuses familles avaient exprimé la demande d'un aménagement.

Le projet a consisté à refaire complètement la zone de 2 000 m² bordant le terrain de football.

Sur la partie haute, une aire de jeux, agrémentée de bancs, comprend maintenant 3 jeux pour les enfants de 2 à 8 ans. Elle est complétée d'une zone engazonnée.

Sur la partie basse, un terrain de pétanque a été rénové, la zone de basket-ball a été bitumée et la partie restante engazonnée.

Enfin, les talus situés tout autour de l'espace ont été complètement repris.

Le coût de l'opération est de 65 000€.

Les travaux de terrassement et d'aménagement ont été réalisés par une entreprise plouzanéenne.

Les services municipaux ont accompagné ceux de Bmo tout au long des études et de la réalisation dans l'objectif d'un résultat conforme aux besoins exprimés par les plouzanéens. Le projet a été présenté aux riverains en novembre dernier à l'occasion d'une visite de quartier et a été inauguré en mai, en leur présence.

Les habitants profitent désormais d'un vaste espace récréatif, sécurisé et adapté à tous les publics.

VIE de la COMMUNE

Buhez ar gumun



CHANT

La Chorale Fa Si La

LES CHORALES DE PLOUZANÉ ont le vent en poupe !

À Plouzané, pas moins de cinq chorales donnent le « La » aux habitants ! De la plus médiatisée à la dernière née : petit tour d'horizon des chorales de la commune.

fa si la : des chants et des rencontres !

Fa Si La compte une quarantaine de choristes. Dirigée par Madeleine Yon, la chorale se produit exclusivement en maison de retraite. *Fa Si La*, c'est avant tout une histoire de rencontres : le groupe permet aux personnes âgées de rencontrer du monde et de se divertir en participant. Pour cela, l'ensemble possède un répertoire contemporain et éclectique avec des classiques de Dassin, Brassens, Fugain ou encore Bourvil. Depuis la rentrée, la chorale propose également des chansons populaires plus anciennes comme « Mon amant de Saint Jean ».

les chorales de l'amicale laïque : une histoire de liens...

Impossible d'évoquer les chorales de l'Amicale Laïque séparément ! Par leurs participants et leurs histoires, les chorales sont toutes liées les unes aux autres.

Fondée en 1977, la chorale *Iroise* compte aujourd'hui 80 choristes partageant le même plaisir de chanter un répertoire varié : classique, contemporain, sacré, chants traditionnels bretons et celtiques... La chorale se produit aussi bien dans la région brestoise, qu'en France et en Europe (Irlande, Pays de Galles, Allemagne...). Au printemps dernier, l'ensemble dirigé par Monique Péré et Philippe Soulier s'est produit au Québec.



La Chorale Iroise de l'Amicale Laïque

Échappée Belle est née en 2007, de la volonté de monter un ensemble vocal et instrumental plus petit pour explorer un nouveau répertoire. L'ensemble dirigé également par Monique Péré interprète des chansons contemporaines de Noir Désir, Alain Souchon, Serge Gainsbourg, Yannick Noah...

La chorale des enfants est la petite dernière. Créée en 2010 en réponse à une demande qui existait depuis longtemps sur Plouzané, elle rassemble une vingtaine de jeunes choristes âgés de 8 à 13 ans dirigés par René Mandon et Monique Péré. Son répertoire est assez vaste : chanson française, variétés, tubes actuels...

les marins d'iroise voquent sur le succès !

Personne n'a échappé au raz de

marée des *Marins d'Iroise*. Les 25 choristes dirigés par René Abjean et René Mandon ont embarqué pour de nouvelles aventures au printemps 2011. Après le succès outre-manche de *Fisherman's friends* (chants de marins de Cornouaille anglaise), Olivier Nusse, directeur de Mercury (label d'Universal en France) et Dominique Gau, directeur artistique ont cherché un groupe qui pourrait connaître le même succès en France. Ils ont demandé conseil à Christophe Miossec qui s'est tourné vers Jacques Quillien, maire des Quatre moulins. Celui-ci lui a soufflé le nom des *Marins d'Iroise*, seul ensemble vocal à faire de la polyphonie à quatre voix. Ensuite, tout s'est accéléré jusqu'à l'enregistrement d'un album à Océanopolis au printemps 2011. Depuis c'est la déferlante !

Les *Marins d'Iroise* sont aujourd'hui, 5^{èmes} des ventes de disque en France, après avoir été 2^{èmes} cet été ! Une belle aventure qui les a conduits sur les scènes et les plateaux TV.

Depuis septembre, ils ont appareillé pour une tournée dans tout l'ouest de la France. Comme on dit chez nous : « Chapeau les gars ! Et Bon vent ! »



Les Marins d'Iroise



SIGNALEZ-NOUS UN PROBLÈME !

Vous êtes attentif à votre cadre de vie ? À côté des moyens traditionnels (accueil physique, courrier, téléphone...) et grâce aux technologies de l'information et de la communication, un projet expérimental permettra aux Plouzanéens de signaler par internet un problème survenu sur l'espace public.



L'entretien des espaces publics (espaces verts, voies, éclairages...) est une compétence des collectivités.

Depuis cinq ans, Brest Métropole Océane utilise un système informatique pour faciliter la gestion de ces activités.

Celui-ci permet d'identifier et de signaler les dégradations sur l'espace public, de formaliser les cas, de les transmettre au service concerné et de tracer les historiques de traitements. Jusqu'à présent, cet outil était réservé aux services techniques

communautaires et communaux.

Dans le cadre de son Agenda 21 et pour faciliter la proximité de l'administration avec les habitants, Bmo a développé la possibilité d'un accès direct à ce service pour les citoyens.

Début novembre, à titre expérimental, les habitants de Plouzané et de Bellevue pourront accéder par Internet ou leur smartphone à ce système.

mode d'emploi

Pour accéder directement à l'application, connectez-vous sur le lien suivant :
<http://applications002.brest-metropole-oceane.fr/VIPRA32.aspx/accueil.aspx>

AGENDA 21

Cap sur le programme d'actions !

La démarche Agenda 21 de Plouzané entame la dernière phase de son élaboration. Si les idées émises par les citoyens sont désormais en cours d'étude, il est toujours possible de réagir et de participer.

Cinq orientations pour 42 propositions :

- une commune et une population accueillantes et solidaires
- une économie dynamique, locale et respectueuse de l'environnement
- un territoire accessible et économe
- un développement culturel riche, attractif et interactif
- des comportements responsables et citoyens

Les participants au forum ont passé en revue et retravaillé les propositions. À présent, les élus et les services

examinent leur faisabilité et les conditions de leur mise en œuvre. Il est notamment nécessaire d'identifier si la proposition relève de la commune, d'une autre collectivité ou d'initiatives personnelles ou associatives.

Tous les documents de travail produits pendant le forum et au cours des différentes réunions sont disponibles sur le site agenda21.ville-plouzane.fr. Celui-ci vous propose également de participer au travers des forums de discussions. N'hésitez pas à propo-

ser vos idées ou poser des questions : un Agenda 21 local se construit avec tous les acteurs du territoire qui souhaitent s'y associer.

Vos commentaires pourront contribuer à améliorer l'Agenda 21 de Plouzané.



VIE, ÉCONOMIQUE

Ar vuhez ekonomikel



SEVEL espaces verts, solidarité et développement durable

Il n'y aurait pas d'espace vert agréable sans un travail régulier réalisé tout au long de l'année. SEVEL Services, entreprise située à Plouzané, participe à l'entretien des rues et des pelouses de la commune depuis les années 80.

SEVEL Services est une émanation des Genêts d'or, dont le siège social est à Morlaix. C'est une entreprise adaptée : elle « permet à des travailleurs handicapés d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités ». Elle est reconnue par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Elle favorise la promotion humaine et sociale de personnes en situation de handicap en participant à leur intégration dans le monde du travail. Ainsi, par ses formations et son encadrement, elle aide ses salariés à accomplir leur projet personnel d'autonomie globale par le travail. Cette démarche se traduit par une reconnaissance d'acquis professionnels.

une activité en hausse

L'établissement plouzanéen est une antenne du centre de Brest. Son effectif est passé de 8 salariés en 2009 à 14 depuis septembre 2011. Sa fonction est uniquement « Espaces Verts », avec 80% de l'activité dédiés à l'entretien (jardins et parcs, publics ou privés) et 20% de création (plantations,



murets...). Pour ce dernier secteur, on peut citer l'exemple de l'aménagement d'un rond-point à Guilers pour le Conseil Général.

Prolongeant la politique de Bmo, SEVEL n'utilise aucun désherbant pour les bordures et les surfaces minérales : le nettoyage se fait mécaniquement, le broyage des végétaux (environ 200m³/an) permet le paillage des massifs et en facilite l'entretien.

pour les particuliers aussi

Sur Plouzané, SEVEL assure des prestations pour Brest Métropole Océane (secteur de Castel-Nevez), la Ville de Plouzané (écoles publiques...) et le Technopôle. Des particuliers font aussi appel à ses services. Ils peuvent alors souvent bénéficier de réductions d'impôts. Depuis sa première prestation de services sur la commune, il y a

près de trente ans, par une équipe de 5 personnes, SEVEL a accompagné le développement de Plouzané, en multipliant les contrats. En effet, l'évolution de l'urbanisme a justifié l'augmentation des surfaces à entretenir.

C'est pour mieux répondre à cette demande qu'en janvier 2009, la direction de SEVEL a souhaité se rapprocher de ses clients en s'installant sur la zone de Mescouézel. Cette nouvelle installation répond aussi à un objectif de développement durable puisqu'elle permet une diminution importante des déplacements du personnel.

Dans le cadre de son développement, un agrandissement du bâtiment est prévu à court terme.

En savoir plus & Contact :

www.sevel-services.com

Sevel Services
3 Rue de Mescouézel
29280 PLOUZANE
Tel. : 02 98 49 41 22





CULTURE BRETONNE

Sevenadur Breizh



PARDON BODONOÙ ur gouel lidet abaoe pemp kant vloaz

Abaoe pemp kant vloaz e vez lidet pardon Bodonou. Aozet e vez e penn kentañ miz Gwengolo, en-dro d'ar chapel eus ar XVvet kantved, pa veze echu d'ober an eost ha pa veze prest da gregiñ gant ar gwinizh du. « Amarret e veze ar bernioù kolo a-benn pardon Bodonou » tro ma lavar Jean Ferrelloc, genidik eus Kerbers, daou gilometr eus ar chapel, hag az a bep bloaz d'ar pardon, abaoe ma oa mous. « Div oferenn a veze lidet gwechall », eme Marie-Thérèse, e wreg, « unan da 8 eur hag an oferenn-bred da 10 eur hanter. Da c'houde lein e veze ar prosesion hag ar gousperoù ». Dont a rae an dud war o zroad eus Plouzane, evel just, hag ivez eus Lokournan ha Gwiler. A-raok ar pardon e teue an amezeien da gempenn ar chapel hag ar feunteun, ha da droc'hañ ar geot en-dro dezhi. Gwercc'hez Bodonou a vije en em ziskouezet, hervez ar brud, da dri bugel d'an 19 a viz Even 1940, d'ar poent ma oa an Alamanted oc'h erruout e Brest. Skoet e oa bet an dud gant ar c'heloù – se ha sachet e oa bet maread a dud eno hag a zeue da bediñ evit goulenn fin ar brezel. Er bloavezhioù 1970 e veze aozet ur gouel eno da sadorn da noz gant sonerezh (Youenn Gwernig oa bet deuet da ganañ) ha fest-noz da heul.

Hiziv an deiz e vez lidet ar pardon ar sulvezh da heul an 8 a viz Gwengolo. Un oferenn a vez atav en diavaez diouzh ar mintin, dindan ar gwez, hag a gustum echuiñ gant ar c'hantik e brezhoneg « Itron Varia Bodonou ». Kantadoù a dud a oa deuet ar bloaz – mañ c'hoazh, en desped d'an amzer a oa goloet diouzh ar mintin. Debret ez eus bet lein er park e-kichen ha da c'houde ez eus bet c'hoarioù, dañsoù ha kanaouennoù. War-dro 50 den a youl vat a zeu da sikour evit aozañ ar gouel. Evit Jean Bilot, a ra war-dro bep bloaz « eo plijus-kenañ en em gavout asambles eno e-kreiz an natur ha klevet al laboused o kanañ e-pad an oferenn ».

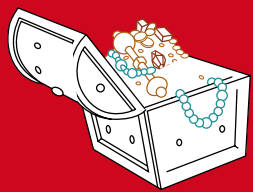


Résumé / Diserradenn:

Le pardon de Bodonou, qui est célébré depuis cinq cents ans le dimanche qui suit le 8 septembre, marquait autrefois la fin des moissons. On y venait à pied de Plouzane, mais aussi de Saint-Renan et de Guilers, assister à la messe le matin, puis à la procession et aux vêpres l'après-midi. Dans les années 1970, une fête bretonne était aussi organisée le samedi soir et se terminait par un fest-noz. Aujourd'hui, on y célèbre toujours la messe en plein air. Elle est suivie d'un repas pris en commun, puis dans l'après-midi, de jeux, de chants et de danses bretonnes. Pour Jean Bilot, membre de l'équipe pastorale, le pardon est un rendez-vous incontournable pour les chrétiens de l'ensemble paroissial. La chapelle de Bodonou est ouverte tous les dimanches et jours de fête de 14h à 17h en été et de 14h à 18h en hiver.

comprendre les noms de lieux de notre commune

Plusieurs noms de la commune ont un nom qui commence par « Mes » (ou « Maez »), qui désigne une grande surface de terre ouverte, souvent propriété de plusieurs personnes. On trouve ainsi **Mescleuziou** (ou Meskleuziou), qui comprend le terme de « **kleuzioù** », « les talus ». **Mesprat** (ou Mesprad) comprend le terme de « **prad** », « prairie ». La deuxième partie du nom peut aussi désigner le nom du fondateur du village, comme **Mesculan** (ou Meskulan), fondé par un dénommé Kulan, ou **Mezelez**, fondé par Elez.



HISTOIRE

Istor



QUAND 1600 TONNES D'OR sont passées devant le phare du minou...

Au début de la seconde guerre mondiale, entre septembre 39 et juin 40, la totalité de l'or de la Banque de France, soit 2 800 tonnes, a été mise hors de portée de l'ennemi. Plus de la moitié a été embarquée à Brest. Ainsi, parmi tous les bateaux que les plouzanéens voyaient alors évoluer dans la rade, dix étaient remplis d'or. Certains habitants ont vraisemblablement été témoins, ou ont peut-être participé à ces opérations qui se sont déroulées aux alentours immédiats de Plouzané.

Les quatre premiers transferts organisés depuis Brest partent vers Halifax, au Canada. Le 11 décembre 1939, le *Dunkerque* appareille pour un voyage de 7 jours avec à son bord 100 tonnes d'or. Cinq mois plus tard, le 20 mai 1940, ce sont 200 tonnes d'or que l'*Émile-Bertin* et la *Jeanne-d'Arc* emmènent. Après avoir appareillé, les deux navires passent une nuit et une journée en rade de Brest au large du littoral plouzanéen, dans l'attente de conditions favorables pour prendre la mer. Le 2 juin, le *Pasteur* évacue 213 tonnes d'or. Huit jours plus tard, c'est l'*Émile-Bertin*, revenu de son premier périple, qui emmène 187 tonnes vers Fort-de-France.

L'OR du portzic

Le dernier transfert est apprêté, dirigé et accompagné par deux cadres de la Banque de France, Félix Stiot et Bernard Gontier. Du 31 mai au 13 juin 1940, 900 tonnes d'or réparties dans 16 000 caisses et sacs arrivent par train à l'arsenal de Brest. Elles sont aussitôt envoyées par camion au fort du Portzic, via la route de la corniche. Toutes les opérations se déroulent avec rigueur et méthode. Mais l'armistice accroît la tension et accélère les événements. Aussi, dès le 16 juin, les convois inverses sont organisés pour ramener l'or du fort du Portzic à l'Arsenal, au quai de



Laninon. Là, il est embarqué de façon ordonnée à bord de la *Ville d'Oran*, la *Ville d'Alger*, l'*El Djezaïr*, l'*El Mansour* et l'*El Kantara*. Le 17 juin, il n'y a plus de temps à perdre, la moitié d'or restant doit être embarquée en vrac et en toute hâte sous les attaques aériennes ! Dans le désordre, la panique, le désarroi et la confusion, Félix Stiot et Bernard Gontier, courageux et résolus, s'appliquent à maintenir une organisation. L'initiative et la débrouille priment ! Si les bombardements épargnent les cinq navires, ils détruisent la route de la Corniche obligeant les convois de camions à passer par St Pierre. Le 18 juin 40, vers 19h00, les cinq bâtiments appareillent et emportent à eux seuls les 900 tonnes d'or vers Casablanca puis Dakar.

C'est ainsi que la plus importante flotte d'or jamais constituée passa

devant le phare du Minou, emmenée par Bernard Gontier et l'Amiral Cadart. Derrière elle, l'arsenal flambe, pilonné par les attaques aériennes. Le 19 juin, vers 1h30, Félix Stiot traverse Plouzané pour rejoindre Bertheaume et embarquer à bord du cargo *Gravelines*, direction l'Angleterre.

retour face au minou

Quand le 19 juin, l'ennemi entre dans Brest, il ne reste plus un seul lingot d'or appartenant à l'État sur le territoire français. Après avoir fait l'objet de toutes les convoitises à travers le monde, il reviendra en France en 1946, en repassant pour partie devant le Dellec et le Minou. Ce sauvetage a joué un rôle majeur dans la reconstruction du pays et a permis à la France de préserver son indépendance et de rester une grande puissance. Il ne put s'opérer que grâce à une poignée de cadres de la Banque de France qui, dans la débâcle, ont persisté dans leur mission. Ils purent compter sur la coopération et l'esprit d'équipe de l'Amirauté et de quelques 5000 marins et soldats.

Bibliographie :

« Sauvez l'or de la Banque de France », de Tristan Gaston-Breton
Cahiers anecdotiques de la Banque de France, n° 09, 14 & 27.

EXPRESSION LIBRE



Komzoù dieub

La crise en Europe, en France... et pour qui ?

La crise économique et financière qui frappe l'Europe depuis des décennies a atteint un seuil crucial depuis quelques mois, mettant un pays comme la Grèce en situation de quasi-faillite.

Les représentants de la France et de l'Allemagne se félicitent de leur politique, n'observant que ses résultats et oubliant le chemin emprunté pour y parvenir : fiscalité en faveur des plus riches, austerité pour les autres, abandon des services publics de justice, d'éducation, de santé... Ainsi, le gouvernement français vient de faire connaître les mesures prévues pour freiner l'augmentation de la dette nationale. Elles ne sont pas le fruit d'une réflexion politique ; elles sont les conséquences d'arrangements pour ménager les uns et frapper les autres. Quelles parts respectives les sodas, les parcs d'attraction et les palaces apporteront-ils chacun dans les douze milliards d'Euros de recettes espérées sur 2011 et 2012 ?

L'augmentation de la fiscalité sur les revenus de plus de 500 000€/an fait figure de mesure symbolique : elle devrait rapporter... 200 millions d'Euros à l'État. Cette somme est à comparer aux 1,8 milliards d'Euros dont avaient bénéficié les mêmes contribuables, avec la réforme de l'impôt sur la fortune.

Parallèlement, la droite tente de faire inscrire dans la constitution la « règle d'or » limitant les déficits budgétaires. L'objectif est louable, mais pourquoi cet empressement du gouvernement à l'écrire, après avoir démontré depuis 2007 son incapacité à la respecter ? Cette règle n'est-elle pas la préparation d'un prétexte qui sera brandi pour justifier l'adoption de toute mesure injuste ? N'est-ce pas la porte ouverte à la précarité, à une protection sociale plus faible, à des retraites plus dures ?

Impôts locaux: la hausse continue!

Vous avez probablement reçu vos avis de taxe d'habitation et si vous êtes propriétaires, de taxe foncière. Si vous avez lu le détail du calcul de vos taxes, vous aurez constaté que la part communale de celles-ci augmente de 5% cette année. Dans le détail, cette hausse est constituée pour 2% d'une revalorisation de la valeur locative de votre logement. Cette augmentation est fixée par la loi et permet de tenir compte de l'inflation. Le reste de la hausse est due à l'augmentation de 3% des taux de fiscalité décidée par la majorité municipale. Et on peut se demander si cette augmentation est justifiée, après une augmentation du même ordre l'an dernier.

En effet, les recettes de la commune se portent bien: en 2010, les recettes fiscales ont augmenté de plus de 11% en raison du nombre impressionnant de nouvelles constructions aux quatre coins de la commune. Et cette tendance va se poursuivre sur plusieurs années. La situation de la dette municipale étant très saine grâce au travail effectué au cours du mandat précédent, il n'y a pas lieu d'éponger un quelconque passif, comme cela peut se voir dans d'autres communes, ou comme c'était le cas à Plouzané en 2001.

Non, cette nouvelle augmentation de la fiscalité communale n'a d'autre but que d'augmenter le train de vie de la commune. Est-ce bien nécessaire? A l'heure où le pays lutte contre ses déficits, où la plupart des collectivités essayent de contenir leur fiscalité et où les ménages ont parfois du mal à boucler les fins de mois, cette nouvelle augmentation de la pression fiscale est extrêmement malvenue.

Les élus du groupe Générations Plouzané

Yves Du Buit, Yvonne Thomas, Hélène Bardan, Francis Le Bian, Françoise Gueneugues. www.generations-plouzane.fr

L'heure n'est pas aux déclarations solennelles et aux actes symboliques. Il est temps de mettre en place une politique responsable et solidaire. En 2006, 7,9 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté. L'INSEE a actualisé ce nombre à 8,2 millions pour 2009. Presque 10% de plus. Quelle désillusion pour celles et ceux qui avaient cru notre président de la République lorsqu'il annonçait, en 2007, une réduction de la pauvreté de 30%... Aussi, nous espérons qu'une nouvelle équipe gouvernementale conduira, à partir de 2012, une autre politique pour s'attaquer aux inégalités sociales, à la tutelle des marchés financiers, à la baisse du pouvoir d'achat et à la casse des services publics.

À cause de cette politique gouvernementale, bon nombre de Plouzanéens ne sont pas partis en vacances cet été. C'est pourquoi, à Plouzané, **notre majorité continue de proposer de nombreuses activités aux habitants**. Nous favorisons une politique en faveur de la jeunesse, notamment pour ceux qui restent à la maison. Les CLSH subventionnés par la municipalité, l'ouverture des gymnases et les camps d'été municipaux ont bien fonctionné cet été. Le Dellec en juillet a permis des moments agréables et de convivialité, à la portée de tous et toujours appréciés par ces temps difficiles. D'importants travaux pendant la période estivale ont été effectués dans les écoles, les gymnases et l'ensemble des bâtiments municipaux, afin de permettre une rentrée sans problèmes.

La majorité municipale rentre dans la deuxième partie du mandat et comme elle l'a fait depuis 2008, elle rendra compte régulièrement de ses actions. L'équipe tient le cap pour mener à bien le programme proposé aux électeurs lors de sa campagne de 2008..

Les élus du groupe majoritaire « Plouzané, un nouveau cap ! »

Tenir aussi les budgets municipaux

La majorité municipale a voté en 2011 une augmentation de 3% des impôts locaux, trouvant comme explication la nécessité de compenser en recettes une diminution à euros constants des dotations de l'état.

En fait l'état compense à l'euro près, à l'instant T, ses transferts de charge vers les collectivités locales, qui voient ainsi renforcé leur champ de responsabilité.

Mais, bien évidemment, l'augmentation au fil du temps de la charge du transfert, doit être ensuite supportée localement.

Dans un contexte international de nécessaire rigueur budgétaire des états, imposée par un endettement majeur trop longtemps non maîtrisé, on conçoit bien que les dotations aux collectivités, déjà généreuses pour Plouzané, ne puissent augmenter, toutes choses égales par ailleurs.

Les classes moyennes, non exemptées de l'impôt, et déjà fortement pressurées, doivent pouvoir aussi compter sur une gestion raisonnable et non inflationniste des budgets municipaux.

Comment expliquer alors que Plouzané soit la seule commune Finistérienne avec Pont-l'Abbé à avoir augmenté de 3% sa taxe d'habitation, quand la majorité des autres communes Bretonnes n'y a pas touché.

Le mandat précédent avait pourtant laissé à la municipalité actuelle des finances assainies avec un taux de remboursement de la dette par l'épargne brute de seulement 4 années.

Cela anticipe certainement l'engagement d'importantes nouvelles dépenses communales qui ne peuvent se justifier dans le contexte de crise actuel.

Le groupe centriste

yves pagès et caroline marquise

CALENDRIER des FÊTES

Roll ar gouelioù

OCTOBRE

- Du 5 au 27** Exposition de l'association « Brezhoneg e Plouzane », dans le Hall du Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 9** Goûter des aînés, à la salle de Trémaidic
- Samedi 15** Saison Culturelle : Jérôme Commandeur, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Mardi 18** Réunion Publique sur le PLU, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Vendredi 21 et Samedi 22** Spectacle « Mairie Guerzaille », à la salle de Trémaidic
- Samedi 22** Fest Noz de Breizh Mali, au Foyer Laique
- Samedi 22** Assemblée Générale du Vélo-Club, au Centre Social du Bourg
- Mercredi 26** Ciné Juniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Samedi 29** Concert des jeunes plouzaniens, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 30** Foire aux Jouets & Vêtements de l'APEL Ste Thérèse, à la salle de Trémaidic

NOVEMBRE

« Fragments d'une révolution » sera projeté lors du mois du film documentaire au Centre Culturel François-Mitterrand (date précisée ultérieurement).

- Mercredi 2** Ciné Juniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Vendredi 4** Festival du Film Court, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Vendredi 4** Les Tréteaux Chantants, à la salle de Trémaidic
- Samedi 5** Collecte du Pac-Mac pour les Restos du Cœur
- Samedi 5** Assemblée Générale de l'Aikikai, au Centre Social du Bourg
- Samedi 5** Loto de l'Amicale Laique, à la salle de Trémaidic
- Samedi 5** Pièce de la troupe Théâtre Sur Cour, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Jeudi 10** Ciné Séniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Du 10 au 24** Exposition de l'association « Lire à Plouzane », dans le hall du Centre Culturel François-Mitterrand
- Jeudi 10** Repas du Pac-Football, à la salle de Trémaidic
- Vendredi 11** Cérémonie du 11 novembre, par la FNACA
- Samedi 12** Les 35 ans de l'Ecole du Bourg, à la salle de Trémaidic
- Samedi 12** Exposition du Club Féminin, au Centre Social du Bourg
- et Dimanche 13**
- Jeudi 17** Braderie du Secours Populaire, au local du Secours Populaire
- Samedi 19 et Dimanche 20** Exposition du Cercle Ornithologique, à la salle de Trémaidic
- Samedi 19** Concert de la Ste Cécile, par l'école municipale de musique, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Samedi 19** Soirée Danses, par Méli-Mélie Danse, à la salle polyvalente de la Trinité
- Dimanche 20** Stage Danses, par Méli-Mélie Danse, à la salle polyvalente de la Trinité
- Mercredi 23** Festival du Conte « Grande Marée », à la Médiathèque
- Vendredi 25** Festival du Conte « Grande Marée », au Centre Culturel François-Mitterrand
- Vendredi 25** Assemblée Générale de l'OPEP, au Centre Social du Bourg
- Samedi 26** Loto de Kroas-Saliou Bouge, à la salle de Trémaidic
- Samedi 26** Soirée Irlandaise par l'OPEP, à la salle polyvalente de la Trinité
- Samedi 26** Concert de la chorale Iroise, au Foyer Laique
- Dimanche 27** Spectacle des Restos du Cœur, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 27** Kig ha Farz du Comité des Fêtes des Écoles Libres, à la salle de Trémaidic
- Dimanche 27** Assemblée Générale des Officiers Marins, au Centre Social du Bourg
- Dimanche 27** Foire aux jouets de l'Amicale Laique, au Foyer Laique
- Mardi 29** Chorale « Chantons pour nos droits » (Groupe scolaire de Kroas-Saliou, Kériscovalch & Secours Populaire), à la salle de Trémaidic

DÉCEMBRE

- Du 2 au 4** Téléthon 2011, sur le plateau de Kerallan
- Samedi 3** Repas de la chorale Iroise, au Centre Social du Bourg
- Samedi 3** Arbre de Noël d'A Petits Pas, à la salle de Trémaidic
- Dimanche 4** Pièce de la troupe Théâtre Sur Cour dans le cadre du Téléthon 2011, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 4** Couscous de la FNACA, à la salle de Trémaidic
- Jeudi 8** Ciné Séniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Vendredi 9** Marché de Noël de l'APE du Bourg, à l'école du Bourg
- Samedi 10** Blind Test à la médiathèque
- Samedi 10** Saison Culturelle : Théâtre d'objet, mode d'emploi, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 11** Vide Grenier du Pac-Football, à la salle de Trémaidic
- Dimanche 11** Assemblée générale du Cercle Ornithologique, au Centre Social du Bourg
- Jeudi 15** Braderie du Secours Populaire, au local du Secours Populaire
- Jeudi 15** Repas de Noël du Club Féminin, au Centre Social du Bourg
- Vendredi 16** Repas du Club des Ajoncs d'Or, au Centre Social du Bourg
- Vendredi 16** Tombola de l'Amicale Laique, au Foyer Laique
- Vendredi 16** Saison culturelle : Parcours Vert, par la Compagnie Derez, au Bourg
- et Samedi 17**
- Samedi 17** Fête de Noël du Pac-Rugby, à la salle de Trémaidic
- Dimanche 18** Marché de Noël, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 18** Fête de Noël de la Ville, sur la place de l'Hôtel de Ville
- Mercredi 21** Ciné Juniors, au Centre Culturel François-Mitterrand

JANVIER

- Jeudi 5** Ciné Séniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 8** Assemblée Générale de l'APDD, au Centre Social du Bourg
- Dimanche 8** Pot de début d'année du Pac-Mac, au Fort du Dellec
- Samedi 14** Saison Culturelle : Ar Ger Vras – La Grande Ville, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 15** Vide Grenier de l'APEL St Michel, à la salle de Trémaidic
- Jeudi 19** Galette des rois d'Alapage, à la salle de Trémaidic
- Samedi 21** Soirée Danses, par Méli-Mélie Danse, à la salle polyvalente de la Trinité
- Dimanche 22** Théâtre par La Courte Echelle, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 22** Concert des Goristes, à la salle de Trémaidic
- Samedi 28** Audition de l'école municipale de musique, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Samedi 28** Galette des rois de la FNACA, au Centre Social du Bourg
- Samedi 28 et Dimanche 29** Salon des Vins et de la Gastronomie, à la salle de Trémaidic

FÉVRIER

- Samedi 4** Loto du Pac-Rugby, à la salle de Trémaidic
- Dimanche 5** Jeux par Kroas-Saliou Bouge, à la salle de Trémaidic
- Jeudi 9** Braderie du Secours Populaire, au local du Secours Populaire
- Jeudi 9** Ciné Séniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Samedi 11** Loto du Pac-Football, à la salle de Trémaidic
- Dimanche 12** Kig Ha Farz de la Paroisse, à la salle de Trémaidic
- Mercredi 15** Ciné Juniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Dimanche 19** Foire aux puces de l'Amicale Laique, à la salle de Trémaidic
- Mercredi 22** Ciné Juniors, au Centre Culturel François-Mitterrand
- Samedi 25** Loto de l'Amicale Laique, à la salle de Trémaidic

Plus d'infos sur

www.ville-plouzane.fr